

Janvier 2020

Conlie

Les Infos locales



La VIE MUNICIPALE

2020 : Parcours SANTÉ au plan d'eau
(p.4)

La VIE CULTURELLE

Médiathèque : 10 ans déjà
(p.7)



www.conlie.fr - 02 43 20 50 35



P.4

LA VIE MUNICIPALE

P.14

LA VIE CULTURELLE

P.16

LA VIE DES ASSOCIATIONS

P.20

LA VIE SOCIALE

P.24

LA VIE INTERCOMMUNAUTAIRE

P.26

INFOS PRATIQUES

P.28

AGENDA

Etat-civil conlinois

(du 19/12/2018 au 15/12/2019)

Bienvenue aux nouveau-nés : Robin **BÉLAIR**, Mayron **BERNIER**, Jade **BOUVET**, Amandine **CEPRÉ**, Nolhan **DEGROS**, Lucas **FRIMONT**, Margot **FRIMONT**, Julyane **GRANGÉ**, Lucie **LAMBERT**, Martin **LOCHET**, Augustin **MARIÈS BUAUD**, Léopold **NOURY**, Elijah **PAEILE**, Victor **PARANTHOËN**, Martin **ROUSSEAU**, Mya **SARDA**, Josuah **SEGRÉTAİN**

Hommage à : Jean-Luc **ADAMKIEWICZ**, Pierre **BARRÉ**, Gisèle **BÉCHU** (épouse Louis), Guy **BUSSON**, André **CHAUDEMANCHE**, Nicole **COUTELLE** (épouse Menager), Henri **GIRARD**, Maria **GONZALES LOPEZ** (veuve Abeledo Rey), Albert **JEULAN**, Marie-Thérèse **LEMOINE**, Marie-Thérèse **LEPROUST** (veuve Lesault), Alexandre **LETOURNEAU**, Sabina **POULIDO** (veuve Familiar), Gaston **RENOU**, Bernard **ROHÉE**, Madeleine **THIREAU**

Félicitations à nos jeunes mariés : Franck **BONNEAU** et Christine **MEYNARDIE**, Charly **BRIÈRE** et Fanette **PLU**, Romain **CHOISNET** et Stéphanie **DUBOIS**, Gaëtan **DUBOIS** et Sophie **HARDY**, Olivier **FAGLAIN** et Méli-na **LEROI**, Marc **LEBOUCHER** et Mélinda **CHANTEPIE**.

Conlinoises, Conlinois,

Alors que l'année débute à peine, ce nouveau numéro des *Infos locales* nous permet de faire le point sur les réalisations communales de l'année révolue et sur les informations importantes de 2020.

Il a été reconnu à Conlie, par les autorités ministérielles compétentes - suite à la période de sécheresse suivie de pluies vécue fin 2018 - l'état de catastrophe naturelle demandé en début d'année 2019.

En vue de la réalisation d'un parking, la commune a fait l'acquisition d'un terrain situé rue de l'Epinaube, derrière la gare.

Le plafond de la salle des fêtes a été remis aux normes et bénéficie désormais d'un éclairage led.

Quant à la salle des associations, son accès est facilité aux personnes à mobilité réduite grâce à la rampe d'accès qui a été réalisée.

Si la fin 2019 a vu la construction de deux parcs éoliens, en début de cette année 2020 c'est un parcours de santé qui sera créé tout autour du plan d'eau.

En ce qui concerne les 26 parcelles du lotissement du "Champs des trois", situé chemin du Vieux Mans, elles sont d'ores et déjà mises en vente.

2020 verra également l'enfouissement des réseaux, rue de Cures, et l'installation de la fibre optique.

Pour ce qui est de l'ancien centre de secours des pompiers, une série de travaux vont permettre l'aménagement de plusieurs salles multifonction.

Dès ce mois de janvier, la population conlinoise va être recensée. Je vous demanderai donc de bien vouloir réserver un bon accueil à chacun des quatre agents recenseurs femmes qui vous rendra visite.

Vous n'êtes pas sans savoir que cette année est une année d'élections municipales. Après cinq mandats, j'ai souhaité ne pas me représenter.

Enfin, avec tous les membres du conseil municipal, c'est avec plaisir que je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 et que je souhaite à chacun "*réussite, bonheur et santé*".

Joël Garenne
Maire de Conlie

VŒUX 2020

Rendez-vous le 10 janvier,
à 19h15, à la salle des fêtes.

Elections municipales
les 15 et 22 mars 2020

Le journal municipal de la Mairie de Conlie, *Les Infos locales*

Directeur de la publication : Monsieur Joël GARENNE

Comité de rédaction : Commission communication **Photos** : Mairie, associations, presse

Mise en page : Commission communication **Tirage** : 1 006 exemplaires **Impression** : Compo72

LA VIE MUNICIPALE

Commission communication

A Joël, à monsieur le Maire, pour son engagement de longue date.



En cette fin de mandat, il nous a semblé naturel de consacrer un article à monsieur le maire, Joël Garenne, pour son engagement durant près de cinq mandats au niveau de la commune.

C'est en tant que conseiller municipal aux côtés de monsieur Jacques Rebour, en 1988, que Joël débute sa vie d' élu. Il souhaite participer à l'animation de la commune. Il le fait au comité de jumelage de 1999 à 2010 et en présidant aussi le comité des fêtes de 1980 à 2000.

Passionné par la vie à Conlie, il lui consacre beaucoup de son temps.

Après un nouveau mandat de conseiller municipal aux côtés de monsieur Raoul Marteau en 1995, c'est en tant que premier adjoint, de 2001 à 2014, qu'il poursuit son engagement pour Conlie.

Homme de terrain, dévoué, il souhaite se rendre utile pour les autres et trouve toujours une solution. Joël achève son parcours municipal en étant élu maire de Conlie en 2014.

La commission communication et le conseil municipal souhaitent une bonne retraite à Joël, amplement méritée, et le remercient chaleureusement pour son engagement auprès des Conlinois.

Commission sports

Au cours du premier trimestre de cette année, un parcours santé sera aménagé tout autour du plan d'eau. Cet équipement en libre accès, destiné aux adolescents (1,40 m) et aux adultes, sera composé de 10 agrès. A chacun de réaliser ce parcours à son rythme et selon sa condition physique... Veiller toutefois à ne pas utiliser les agrès par temps de pluie, de gel ou de neige.

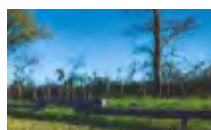
Le coût total des travaux est de 13 622,40 € TTC. La participation financière du Conseil régional s'élevant à 1 135,20 € (10% du montant HT), ce sont 12 487,20 € qui demeurent à la charge de la commune.



1 - sauts et rebonds



2 - barres parallèles



3 - poutre d'équilibre



4 - balade à bras



5 - échelle double



6 - slalom



10 - renfort musculaire



9 - abdominaux



8 - assis-debout



7 - étirements

Commission scolaire et périscolaire

La rentrée des classes a débuté avec la mise en place d'une nouvelle loi : l'école obligatoire à l'âge de trois ans au lieu de six. Cela ne se fait pas sans occasionner quelques inconvénients :

- les parents des plus petits doivent demander une dérogation pour que leur enfant n'aille pas en classe l'après-midi afin de pouvoir faire la sieste à la maison (problème mis en avant dans le règlement intérieur de l'école concernant l'assiduité)

- l'enfant n'a plus l'obligation "d'être propre" pour aller à l'école et l'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de la classe des plus jeunes doit s'occuper de changer les couches en plus de remédier aux "petits accidents" qui existaient déjà. Il faudra donc prévoir une table à langer dans le prochain budget.

La rentrée s'est donc effectuée avec une moyenne de 122 élèves sur les deux sites. Les effectifs varient souvent au cours d'une année scolaire. La classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) a été ouverte et a atteint son maximum de capacité (12 élèves) au mois de novembre. Cette ouverture de classe a nécessité quelques modifications en terme d'organisation : le portail de l'école dispose désormais d'une ouverture électrique commandée à distance. Elle sécurise l'accès à l'école tout en permettant des arrivées et départs en cours de matinée ou d'après-midi. La commission remercie vivement le personnel périscolaire qui doit sans cesse s'adapter à ces changements.

Une nouvelle loi oblige, à partir du 1^{er} novembre 2019, les cantines scolaires à proposer un menu végétarien par semaine. Le mercredi aurait pu être choisi pour ce repas mais finalement, Gilles Létang, le cuisinier de l'établissement, a choisi le mardi. En fonction de la réaction des enfants envers cette nouvelle habitude alimentaire, Gilles ajustera ou non la fréquence. Beau cadeau pour cette dernière année avant la retraite !



Autres nouveautés durant cette rentrée scolaire 2019-2020 : 32 chaises ont été changées à l'école élémentaire, 38 nouvelles chaises l'ont été à la cantine afin de remettre les tables à hauteur normale pour les enfants de la maternelle et de nouvelles banquettes équipent à la garderie (les anciennes étant très abîmées).



Le mardi 3 décembre dernier, dans la matinée, tous les élèves de l'école publique ont pu aller visiter le chantier des éoliennes (près de Vinay - Société Energie-team). Les enfants n'ont pas pu bénéficier du beau temps de la veille, et le brouillard gênait un peu la visibilité, mais ils ont pu découvrir les différentes étapes de montage à l'aide des explications de la cheffe de chantier. Mis à part les élèves de maternelle, les autres enfants avaient de nombreuses questions et ont été impressionnés par les dimensions (le mat + une pale à la verticale constituent une hauteur de 180 m). Les élèves de l'école privée et des élèves du collège ont pu également bénéficier de cette sortie la semaine suivante.

Comme l'année précédente, les élèves fréquentant la garderie peuvent utiliser le matériel acheté pour les T.A.P. Le concours de construction de tours avec les Kapla est très apprécié !



La commission scolaire - périscolaire souhaite à tous les enfants ainsi qu'à leurs parents une très bonne année 2020.

LA VIE MUNICIPALE

Commission bâtiments communaux et cimetière

Depuis la dernière communication de la commission dans les pages de *La Lettre de l'été*, les travaux suivants, prévus au budget 2018, ont été effectués dans la commune :



Salle des associations : - afin de permettre à tous une meilleure accessibilité à cette salle, il a été réalisé une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite (PMR). Composée d'un muret en pierre naturelle de Lavoux et de deux marches, cette rampe d'accès est en béton fibré avec gravillons. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise Beaussard de Rouessé-Vassé.

Salle des fêtes : remplacement de toutes les dalles de plafond. Les travaux ont été réalisés par le service technique de la commune.



Gîte communal : travaux de peinture des huisseries extérieures (fenêtres et portes), exécutés par l'entreprise Marchand, de Trangé.

Maison de santé pluridisciplinaire : afin d'en rendre l'accès moins glissant, l'allée en bois a été remplacée par une allée en béton spécial fibré avec gravillons. Il faut néanmoins rester vigilant lors des périodes de grands froids pouvant occasionner des risques de givre (travaux effectués par l'entreprise Beaussard de Rouessé-Vassé).



Commission fleurissement et espaces verts

Les Conlinois qui se sont exprimés, via la boîte à idées présente plusieurs mois dans le hall de la mairie, sur le choix des couleurs florales pour l'année 2020, ont manifesté leur préférence pour le rouge, le bleu et le blanc. Ce sont donc ces couleurs qui s'exposeront l'été prochain dans les jardinières, bancs et suspensions des rues et sites conlinois en une multitude de feux d'artifice de pétales.

Concernant la boîte à idées du fleurissement et les questions ponctuelles qui y sont déposées, merci de bien laisser les coordonnées où vous joindre afin de pouvoir vous répondre le plus réactivement possible.

Côté concours, comme chaque année, Conlie a postulé en septembre à celui, départemental, des "Villes et Villages fleuris" 2019. Quant au concours des Maisons fleuries de la commune, il est à noter sur les agendas que la remise des récompense se déroulera en février.



Enfin, un essai d'engazonnement d'une partie du cimetière est envisagé ce printemps. Le gazon choisi présente la particularité d'avoir une pousse lente et d'offrir une bonne résistance aux passages des visiteurs.

Commission fêtes et loisirs, culture et tourisme



Photo : Mireille Chevallier

La commission fêtes et loisirs, culture et tourisme remercie l'ensemble des associations conlinoises qui participent activement à l'animation de la commune. Que l'événement ait un caractère culturel, solidaire, festif ou sportif merci à tous pour votre engagement bénévole dans la vie de la commune.

Repas des aînés 2019



Près de 200 convives se sont retrouvés le dimanche 20 octobre à la salle des fêtes pour le traditionnel repas communal offert aux aînés de la commune âgés de plus de 70 ans. Nous remercions les jeunes bénévoles conlinois, Michel Bequin, musicien pour l'animation de l'après midi, Mme Vovard pour le fleurissement de nos tables.



Andrée Reignier, 92 ans, et Roger Bellon, 90 ans, doyens présents au repas, entourés du maire, Joël Garenne et de l'adjointe aux fêtes et loisirs, Céline Noury-Désile.

Médiathèque : déjà 10 ans.

Pour l'occasion, la médiathèque a organisé un ensemble d'animations pour lesquelles le public a répondu présent. Aussi, des sacs en tissus ont été créés à l'effigie de la médiathèque pour la faire connaître. Vous retrouverez l'agenda 2020 en page 14.

Commémoration des 150 ans du Camp des Bretons de la Guerre de 1870



Vous reconnaissez et/ou connaissez sûrement ce monument photographié sur cette photo. Pour autant, connaissez vous bien le pourquoi de sa présence ?

Elle nous reporte au XIX^{ème} siècle. En juillet 1870, c'est le début de la guerre entre la Prusse et la France. Le 4 septembre, c'est la défaite de Sedan, Napoléon III capitule et un nouveau gouvernement formé par les républicains voit le jour. Le 19 septembre, Paris est encerclé. Il faut se défendre. Léon Gambetta demande à Emile de Kératry de rédiger une ébauche du décret pour créer les "Forces de Bretagne". Le décret est rendu officiel le 22 octobre 1870. De Kératry prend le commandement de cette armée qui sera composée des mobiles et mobilisés de Bretagne (Finistère, Morbihan, Côtes du Nord, Ille et Vilaine et Loire inférieure).

Tout était à faire, il n'y a aucun soldat, aucun encadrement (officiers), pas de terrain d'entraînement ni de base fortifiée. Le général de Kératry réussit à s'adjoindre un ingénieur de la marine, Armand Rousseau (Brest) et lui confie le rôle capital d'édifier un camp de 500 hectares à Conlie (plateau légèrement surélevé, à une trentaine de km du Mans, à proximité de la voie de chemin de fer Paris-Brest sur la route de la Mayenne, la ferme de la Jaunelière permettant d'abriter le quartier général). Les travaux débutent le 27 octobre 1870 : nivellement du terrain, arrachage des arbres, comblement des fossés dans un rayon de 3 km. Le Camp de Conlie est créé. Il regroupera jusqu'à 53 000 hommes, le 6 décembre 1870.

Le conseil municipal de Conlie souhaite organiser une commémoration à l'automne 2020 à la mémoire des Bretons venus à Conlie durant ce conflit : animations diverses, visionnage de film(s), Fest Noz, initiation aux chants et danses bretonnes...

Si vous êtes intéressé(e)s pour aider bénévolement à mettre en place ce week-end de festivités, merci de bien vouloir vous faire connaître à la mairie.

LA VIE MUNICIPALE

Commission Commerce et Artisanat

Ça bouge... chez les commerçants !

L'ATELIER DE LA VAPE

Ouvert le 12 juin 2019, L'Atelier de la vape, tenu par Lucie, vend des cigarettes électroniques, du e-liquide et des accessoires. Elle propose également le DIY (Do it yourself) pour faire soi-même son propre e-liquide.

Horaires d'ouverture :

Mardi / mercredi / vendredi : 9h à 13h - 14h à 19h
Jeudi : 10h à 14h - 15h à 19h30
Samedi : 12h à 17h

Fermé le dimanche et lundi



LA PETITE CONLINOISE

Dans leur boulangerie pâtisserie, Justine Isleli et Antoine Dilys travaillent avec les produits de la minoterie Pellau. Ils utilisent des produits locaux comme les œufs de Loué et tout est fait maison. Leur spécialité "la tigrée".

Horaires d'ouverture :

Lundi / jeudi / vendredi / samedi : 6h30 à 20h
Mardi / dimanche : 6h30 à 19h



ACTUEL ESTHÉTIQUE

Le salon Actuel coiffure ayant fait l'acquisition du salon L'institut de Claudie pour s'agrandir et développer l'activité "soins esthétiques", Actuel esthétique a ouvert ses portes le 5 novembre 2019 permettant ainsi l'embauche d'une deuxième salariée. Vous sont proposés : soin du corps, du visage, maquillage (soirée, mariage...), épilation, extension des cils, ongles.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h à 18h / Mardi : 9h à 12h / Jeudi : 13h à 18h / Vendredi : 9h à 18h / Samedi : 9h à 16h



Après trois années d'activités, **TRADI'PIZZA**, va déménager du 57 au 3 place des Halles. Sa gérante, Delphine Dromain, va créer un laboratoire de production plus spacieux dans le local commercial de l'ancienne bijouterie Leveillé et réinstaller son distributeur de pizzas artisanales (24h / 24, 7j / 7).

Ouverture d'un snack (prévue le 15 janvier 2020)

Situé place des Halles, ce snack créé par M. Billaud proposera sandwiches, salades, hamburgers, brochettes (garnitures au choix, frites "maison") élaborés avec des produits locaux. Autrement dit : "de la terre à l'assiette" !

De plus, tous les mois, un "plat du monde" (paëlla, couscous...) sera également ajouté à la carte (à emporter). Menus à 5.50 €.

Egalement proposés : menu enfant, boissons à emporter, places assises ou restauration debout, et, parfois, "soirée sportive".

ouvert 7 j / 7 (jusqu'à 23 h 00)

Commission santé, sécurité et hygiène

En ce début 2020, la commission santé et sécurité se joint à tout le conseil municipal et vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Au bilan de l'année 2019, grâce au document unique - document comportant le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs - la commission a continué à travailler son plan d'actions visant à la sécurité des agents.

Concernant le plan d'action de sécurité citoyenne, la commission a œuvré à :

- la mise en place d'une formation aux premiers secours civiques PSC1. Elle a été organisée pour les membres des associations de Conlie. Nous tenons à en remercier les bénévoles qui ont suivi cette formation permettant d'apprendre à sauver des vies. Prendre du temps pour se former à secourir est un véritable acte citoyen.

- la parution d'un article paru dans *La Lettre de l'été* de juillet dernier rappelant les missions et le travail assurés par la Brigade de gendarmerie de Conlie



- l'organisation d'une conférence sur le thème "des enfants et adolescents" (leurs besoins, les dangers extérieurs et leurs ressources intérieures) organisée avec les concours et participations de la Brigade de gendarmerie juvénile de la Sarthe ainsi que de Mme Amandine Vovard, infirmière spécialisée dans l'enfance et l'adolescence. Le public et les parents présents étaient ravis des conseils apportés.

A propos de la Maison de santé pluridisciplinaire, il est important de souligner l'arrivée de nouveaux professionnels :

- celle des docteurs Vrignaud et Keant,
- pour ce qui concerne l'Etablissement public de santé mentale (EPSM), une équipe commence dès ce début d'année ses consultations spécialisées. Un psychologue, un médecin psychiatre et une infirmière y sont donc présents à raison de deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, pour assurer la prise en charge des patients.

Aujourd'hui, la Maison de santé pluridisciplinaire regroupe les praticiens suivants :

- 2 chirurgiens dentistes
- 6 médecins
- 1 infirmière du réseau de prévention Azalée
- 4 infirmières
- 3 kinésithérapeutes
- 1 orthophoniste
- 1 podologue
- 1 équipe de l'EPSM composée d'un psychologue, un psychiatre, une infirmière

LA VIE MUNICIPALE

Recensement 2020

Du 15 janvier jusqu'au 16 février 2020, la population de Conlie va être recensée.

Durant cette période, un des quatre agents recenseurs femmes se présentera à votre domicile.



Vous aurez également la possibilité de faire votre recensement via Internet. L'agent recenseur vous remettra alors une notice individuelle ainsi qu'un code d'accès.

Le recensement par Internet c'est plus pratique (pas de seconde visite de l'agent recenseur, questionnaires plus faciles à remplir via Internet que sur papier), plus écologique et plus confidentiel (aucune donnée en mairie).

Le recensement est obligatoire. Il permet de définir les politiques publiques nationales, d'établir la contribution de l'Etat au budget de la commune, déterminer les besoins locaux de la population ainsi que le nombre d'élus au conseil municipal.

Un nouveau lotissement

Situé dans le prolongement de la rue du Vieux chemin du Mans, les lots du futur lotissement dit "Le Champ des Trois" sont ouverts aux acquéreurs.

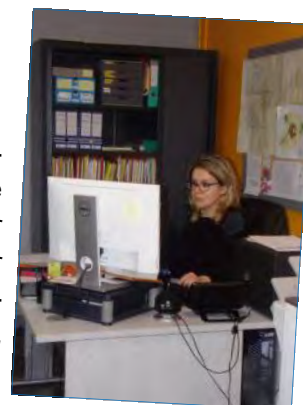
Le conseil municipal a délibéré le 28 novembre 2019 le prix du m² : 59 € TTC.

Pour toutes demandes d'informations, s'adresser au secrétariat de la mairie.



Anne Manseau, nouvelle secrétaire de mairie

Après douze années passées dans une banque comme conseillère clientèle, ne parvenant plus à se projeter dans ce métier, Anne Manseau faisait le choix, à 30 ans, de changer complètement d'orientation professionnelle. Elle décidait alors de se diriger vers les métiers administratifs dans les collectivités territoriales afin de se rapprocher du service public en poursuivant une formation de cinq mois, alternant des cours théoriques à Laval et la pratique via un stage à la Mairie de Conlie. (cf. *Les Infos locales*, janvier 2019).



En avril 2019, ayant obtenu sa certification et compte tenu de la qualité de son travail effectué lors de son stage, Anne se voyait tout d'abord proposer un contrat à durée déterminée de six mois puis une embauche débutant au 1^{er} octobre 2019 en vue d'une titularisation en octobre 2020.

Ayant en charge l'accueil du public, l'établissement de cartes d'identité et passeports, l'état civil, la gestion funéraire, l'urbanisme, les élections et le CCAS, Anne précise apprécier toutes les tâches confiées : *"je trouve ce métier très intéressant de part la diversité des sujets abordés, et la polyvalence qu'il nécessite. Mon changement d'activité professionnelle m'a ainsi permis de revenir à ce que je considère être comme l'essentiel de mon activité : le service rendu au public".*

FOCUS

... sur les parcs éoliens

En 2019, Conlie a vu son paysage se modifier avec la construction de deux parcs éoliens portés par deux sociétés distinctes (Quadran et Energie team).

Voici quelques précisions d'ordre technique afin de répondre au plus grand nombre de ceux qui s'interrogent sur... les chiffres de la longueur des pales, de la hauteur des éoliennes, ou encore de leur production d'énergie.

Sur la butte de la Jaunelière, les cinq éoliennes font **180 m** de haut et sont équipées de pales de **61,50 m**.

Le parc produira **42 000 MWh/an** soit la consommation de près de 40 000 habitants (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

En ce qui concerne les deux éoliennes de Conlie et de Neuvillalais, il s'agit de modèles Vestas V150 d'une puissance de 4MW chacune (8MW au total).

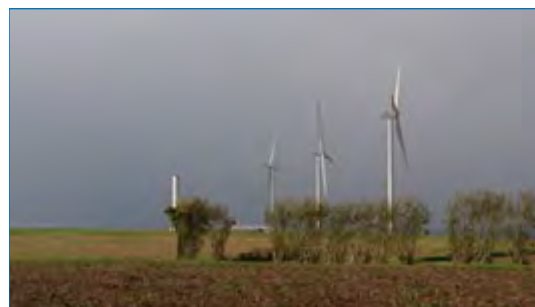
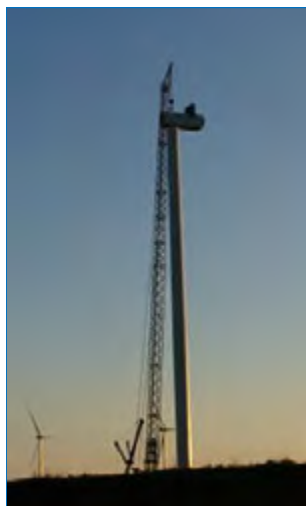
longueur d'une pale : **73,7 m**

diamètre du rotor : **150 m**

hauteur de la tour : **105 m**

hauteur totale de l'éolienne (pale à la verticale) : **180 m**

La production du parc éolien de la Plaine conlinoise est estimée à **21 GWh/an** soit la consommation annuelle de 4 400 foyers (source RTE : consommation moyenne annuelle par foyer français 4 770 kWh).



Rétrospective : l'album photo 2019

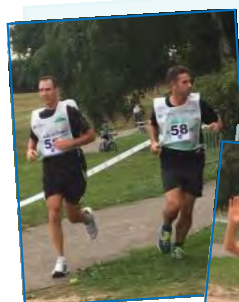
Festiday's



Crédits photos : Festiday's



Musée : Balades en histoire
(500^{èmes} participants)



MUSÉE
de la 2^{ème}
GUERRE
MONDIALE
1939/1945
ROGER BELLON



Virades de l'espoir



10 ans
de la
Médiathèque



Marchés de Noël



Cérémonies
du 11 novembre



Les membres du conseil municipal remercient les annonceurs qui ont tenu à être présents dans ce numéro de janvier 2020 des *Infos locales*.



ACHETER
OU LOUER

ESTIMER
ET VENDRE

FAIRE GÉRER
MA LOCATION

Lucie NUGUES

Bruno DEPAIFVE

Nathalie LEBRETON



FONCIA INITIA CONLIE

2 Rue du Dr Repin - 72240 CONLIE

02-43-76-02-04

<https://fr.foncia.com>



Excellence
★★★★★
Foncia Initia Conlie est notée 5/5
par 11 avis clients [consultez](#)

SUPER  Conlie

02 43 20 82 60

Ouvert du **lundi** au **samedi** de 8h30 à 20h


DRIVE
coursesu.com


location


traiteur


PHOTO
NUMÉRIQUE

 **VÉRANDAS BEAUQUESNE**
www.verandas-beauquesne.com

Menuiseries alu - Stores - Abris de Piscine
Pergolas alu - Portails alu

Siège social : ZAC du Moulin aux Moines - 72650 LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN

Tél. : 02 43 24 15 78 - Fax : 02 43 28 18 21

Ateliers : Siège Social : Zone d'activité 4C - 72240 CONLIE

Tél. : 02 43 29 67 67 - Fax : 02 43 29 67 68

Email verandasbeauquesne@wanadoo.fr

SARL Vérandas Beauquesne - RCS MAMERS 380 475 863 191B5

Musée de la 2^{ème} Guerre mondiale Roger Bellon

Balades en histoire : spéciale 500^{ème} !



2012 - 2019 : entre ces deux photos, huit années de balades toujours prisées du public



Succinct retour dans un passé récent : le samedi 13 octobre 2012, à 14h, une quinzaine de personnes empruntent le circuit de visite organisé par le Musée d'après un tracé mis au point par Jacques Morize. Les "Balades en histoire" étaient nées ! Objectif : faire connaître, voire mieux connaître, au grand public - notamment territorial - l'histoire du Camp des Bretons de la Guerre de 1870.

Depuis cette date, à chaque nouvelle saison du musée, de nouvelles éditions sont proposées au public. Et ce

dernier, qu'il soit en groupes fournis ou plus intimistes, répond toujours présent. Pour l'heure, une seule édition a dû être annulée : début juin 2018. Par le fait d'une météo qui, trop agitée et inquiétante durant la semaine précédant la balade, incita les inscrits à... se désinscrire les uns après les autres.

Aujourd'hui, les "Balades en histoire" continuent leur "petit bonhomme de chemin". Trois nouvelles éditions étaient encore programmées cette saison. Et celle qui fut organisée le 21 septembre dernier, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, permit d'accueillir le 500^{ème} participant ! En l'occurrence, une participante : Valérie Richard, du Mans. Pour marquer l'évènement, en plus de la photo d'usage, elle se vit remettre une corbeille garnie, bien entendu, de diverses spécialités alimentaires bretonnes. Ce cadeau symbolique lui était offert par le musée et le supermarché Super U de Conlie, fidèle partenaire des balades depuis leur création.



Mais si les désormais plus de 500 participants ont pu jusqu'alors parcourir et découvrir avec attention et intérêt ce qui fut le site du Camp des Bretons de la Guerre de 1870, c'est aussi et surtout grâce aux deux guides, bénévoles, qui se sont succédés pour les accompagner avec compétence et disponibilité : Jacques Morize (2012-2016) et Laurent Cargouët (depuis 2016). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Et l'aventure n'est pas finie ! Ne serait-ce que parce que 2020 est l'année du 150^{ème} anniversaire de la Guerre de 1870...

Photos : Musée de la 2^{ème} Guerre mondiale Roger Bellon (1) / Musée de la 2^{ème} Guerre mondiale Roger Bellon - Tommaso Buccoliero (2/3)

Tarifs :

Adulte : 6,00 €
Etudiant, demandeur d'emploi : 4,50 €
(sur présentation de la carte)
Enfant 12-16 ans : 1,50 €
Enfant -12 ans : gratuit
Groupe adulte : 4,50 €/personne
(10 personnes minimum)
Groupe scolaire : 1,50 €/personne
Carte Cezam : 4,50 €.

DEVENEZ BÉNÉVOLE...

Pour le faire connaître encore davantage, aider à l'organisation de ses animations... le musée recherche des bénévoles.

Contacter **Dominique Ragneau** soit au **02 43 29 39 49** (du 01/04 au 30/09) ou **02 43 20 90 35** (du 01/10 au 31/03) soit par courriel :

musee.bellon@wanadoo.fr

Jours et horaires :

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre

(y compris les jours fériés)

du mercredi au dimanche, de 14h à 17h30

(fermeture de la billetterie à 17h)

Pour les groupes : **ouvert du 1^{er} février au 30 novembre** (sur réservation)

Infos : conlie.fr - 

La Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Un premier semestre 2020 tout en voyages

Le 18 janvier 2020, à l'occasion de la 4^{ème} édition de **La nuit de la lecture**, deux animations abordant le thème du Grand Nord proposeront au public de partir à la découverte de la culture scandinave :

- à 10h : un atelier de dessin autour des Moumies (des petits trolls créés par la suédoise Tove Jansson). L'atelier sera animé par Caroline Solievna. (enfants à partir de 7 ans).

- à 18h : un apéro concert organisé autour de la musique traditionnelle suédoise.

Le duo Uppsala fera découvrir un instrument emblématique de la culture suédoise : la Nyckelharpa. Bernard Lemonnier, joueur et facteur de cet instrument en révélera tous les secrets.

Du 7 au 23 mars, à l'occasion du **Printemps des poètes**, les bibliothèques d'Ancinnes, Conlie, Fresnay-sur-Sarthe et Sillé-le-Guillaume proposeront un riche programme d'animations sur le thème du courage.



Médiathèque 2019: 10 ans déjà ! Moments choisis...



Samedi 19 octobre : pour fêter les 10 ans de la médiathèque, "Garçon, une chanson !" (soirée proposée par Frédérique Poslaniec et le théâtre Tout-Terrain).



Mercredi 20 novembre : des contes présentés par Africa et Manon, de la Maison de l'Europe du Mans, sous la forme de kamishibai.

Médiathèque

Jours et heures d'ouverture

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h 14h - 17h30
Jeudi	10h - 12h
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h30

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

13, rue de Neuvy, 72240 Conlie

Renseignements : 02 43 29 34 05

bibli.conlie@gmail.com

GUIDE DES ASSOCIATIONS DE CONLIE



BASKET

Frédéric MELOCCO

Tél : 06 69 42 39 37

Courriel : frederic.melocco@gmail.com

DANSE MODERNE JAZZ

CHAHUT DANSE: Pascaline DUFOURD

(contacter le Centre social : 02 43 52 11 50)

FOOTBALL

JEUNESSES SPORTIVES CHAMPAGNE

CONLINOISE : Serge BOUCHER (US Conlie), Jean-François VIVET (AS Cures), David VIVET (US Tennie)

Tél : 07 77 99 17 60

Courriel : asccdomfront.foot@yahoo.fr

US CONLIE DOMFRONT : Christophe PÉAN

Tél : 07 77 99 17 60

GYM

Gymnastique volontaire / Gym "3 pommes"

16 rue des Jeunes Mobiles

Céline EMILE - Tél : 06 01 82 71 41

JUDO

CLUB DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE

Contact : David MÉZERETTE - Tél : 07 82 35 42 22

Courriel : judoccc72@gmail.com

Site web: <https://sites.google.com/site/judoclubconlie>

MULTISPORTS

Gilles LETANG - Tél : 06.45.45.66.87

PÊCHE

A.A.P.M.A.

Jean-Pierre CADOT - Tél : 06 25 19 82 47

COMITÉ DE PÊCHE DU PLAN D'EAU

Guillaume CORBIN - Tel : 06 59 45 54 30

PÉTANQUE

COMITÉ : Christian MASSOT

Tél : 09 83 09 86 48 ou 06 62 28 70 68

TENNIS

Pierrick LADISLAS - 06 22 76 37 79

Courriel : tcsc72@gmail.com

VÉLO CLUB

Section bicross : Didier BEAUQUESNE

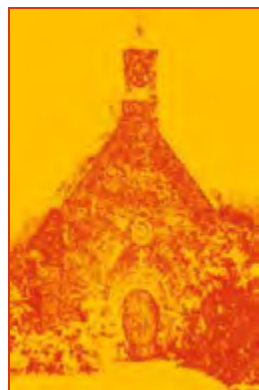
Tél : 02 43 20 95 46

Blog : bmx-conlie.skyrock.com

Section route : Damien DREUX

Tél : 02 43 24 08 35

Courriel : damien.dreux@wanadoo.fr



CULTURE

JUMELAGE CONLIE-ALFORD

Alexandra JOLY

Tél : 02 43 20 31 95

LES AMIS DE VERNIETTE

Guy BLANCHE - Tél : 02 43 20 57 02

MAISON DE LA MUSIQUE

Contact : 02 43 20 05 09 / 06 31 68 22 11

Courriel : maison.musique@4cps.org

MUSI'CAMBROUSSE (FESTIDAY'S)

Adeline PINAUDIER

Courriel : festidays72@gmail.com

SCÈNE CONLINOISE (THÉÂTRE)

Magali MAREAU-AGIN

Courriel : sceneconlinoise.72@gmail.com

GUIDE DES ASSOCIATIONS DE CONLIE



SANTÉ

ASIDPA (soins à domicile)

Tél : 02 43 20 59 06

Marc SORLIN - Tél : 06 80 56 43 80

Courriel : ssiad.conlie@ahs-sarthe.asso.fr

CENTRE SOCIAL

(Danses, poterie, peinture, dessin....)

Tél : 02 43 52 11 50 Courriel : csconlie72@wanadoo.fr

- Zumba, le mercredi 20h
- Danse , éveil sportif , yoga

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION SARTHE NORD OUEST

Michel ZINADER - Tél : 02 53 04 42 14

Courriel : clic.sarthenordouest@cg72.fr

CROIX BLANCHE

Jean-Luc COSTE - Tél : 06 12 15 65 59

FAMILLES RURALES

(bourse aux vêtements, centre aéré...)

Jocelyne PESQUET - Tél : 02 43 20 97 37

Courriel : conlie.sad@wanadoo.fr

Permanences (face à la mairie, CLIC) : les mardis,
de 11h à 12h30. *Gymnastique seniors : cours le mardi à
9h30 salle des fêtes*

HOSPITALISATION À DOMICILE

3 rue de Cures Tél : 02 72 88 00 32

SAPEURS-POMPIERS

Jérôme THOMAS - Tél : 02 43 20 97 73

Courriel : pompiers.conlie@laposte.net

SOLIDARITÉ TRAVAIL

Marcelle GAINARD- Tél : 02 44 81 73 41

Courriel : contact@solidarite-travail.fr
du lundi au vendredi, 9h15 à 12h15,
et le mercredi, 14h à 16h



DIVERS

ABCD (Agir Bénévolement et Collectivement
pour le Développement de Conlie)

Stéphane RAGOT - 06 72 63 35 72

abcdconlie@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Sébastien JONEAU - Tél : 09 67 28 35 60

AMICALE CONLINOISE DU COMICE

Didier BEAUQUESNE - Tél : 06 24 24 46 08

APE

Association des parents d'élèves (école publique)

Vital JARRY - Tél : 02 43 28 63 99

Courriel : apeconlie@orange.fr

APEL

Association des parents d'élèves de
l'enseignement libre (école Saint-Joseph)

Lydie MEROTH - Tél : 07 68 72 82 23

Courriel : apel.stjoseph.conlie@gmail.com

ART & CO

Association des artisans et commerçants

Olivier Sevin - Tél : 06 87 98 26 18

Courriel : olivier-sevin@wanadoo.fr

COMICE AGRICOLE DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE

Michel ZINADER - Tél : 02 43 27 95 62

Communication : 02 43 81 40 40

COMITÉ DES FÊTES

Jocelyne PESQUET - Tél : 06 80 56 43 80

Courriel : jocelyne.pesquet@sfr.fr

UNC-AFN (anciens combattants)

Pierre PÉAN - Tél : 02 43 20 54 27

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT DU CANTON DE CONLIE

Maurice LEMÉE - Tél : 02 43 28 27 89

Site web : <http://www.generations-mouvement-conlie-gmicc.fr/>

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT DE LA COMMUNE DE CONLIE

Roland PROVOST - Tél : 02 43 20 89 54

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Comité de jumelage

Visite à Alford

Cette année, les membres du comité de jumelage ont rendu visite à leurs amis anglais lors du week-end de l'Ascension (30 mai–2 juin 2019)

Le vendredi soir tous se sont rendus à Skegness, dans la réserve naturelle nationale de Gibraltar Point, pour une soirée conviviale.

C'est une région d'environ 4,3 km située sur la côte du Lincolnshire. La pointe de Gibraltar est une zone de dépôts côtiers. A la fin du XVIII^e siècle, les dunes occidentales étaient situées près du rivage, mais elles se trouvent maintenant à un kilomètre de l'intérieur. La réserve abrite une grande variété d'oiseaux, principalement des oiseaux sauvages, des limicoles et des goélands.



Le dimanche, direction opposée, pour découvrir le magnifique manoir Belton House, aux environs de Grantham, dans le Lincolnshire, qui fut construit à la fin du XVII^e siècle pour Sir John Brownlow. Le bâtiment est entouré de jardins réguliers et d'allées menant à des fabriques de jardin (constructions à vocation ornementale), le tout étant ceint d'un grand parc boisé.

En 2020, ce sera au tour du comité conlinois d'accueillir en Sarthe ses amis d'Outre-Manche.

Gym volontaire

Au bonheur des muscles !

L'association Gym volontaire de Conlie propose des cours de renforcement musculaire.



Tous les cours ont lieu dans la salle de gym, rue des Jeunes mobiles, et sont assurés par Caroline Jaulin, animatrice diplômée. Les cours ont lieu le lundi de 20h à 21h : échauffement, travail des différents muscles, abdos, méthode Pilates, étirements..., le tout en musique et dans la bonne humeur !

L'association compte une vingtaine d'adhérentes et est affiliée à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (FFEPGV).

L'assemblée générale a lieu en janvier et nous en profitons pour partager un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois.

La licence coûte 130 € pour l'année. Un cours d'essai est proposé en début d'année.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Céline Emile : 06 01 82 71 41

Gisèle Letessier : 02 43 20 98 59

Marie-Anne Jamin : 06 52 52 95 65

US Conlie-Domfront



Maintiens, accession et... foot pour tous les âges !

En période de trêve hivernale, l'heure est venue de faire un bref bilan de l'actualité de l'US Conlie Domfront.

La fin de l'année sportive 2018-2019 aura vu le maintien des deux équipes seniors respectivement en 1^{ère} et 3^{ème} division. En ce qui concerne cette saison 2019-2020, l'objectif de ces deux équipes est le maintien. Avec les changements annoncés par le district de l'organisation des divisions, le challenge va s'avérer être compliqué - mais pas impossible - pour l'équipe évoluant en 3^{ème} division.

Depuis trois saisons maintenant une équipe de foot loisirs à 7 a été mise en place sous la responsabilité de David Antunés. Composée essentiellement d'anciens joueurs de l'US Conlie, la pratique du foot à 7 est basée sur la convivialité et le plaisir même si cette équipe vient d'accéder à la 2^{ème} division.

L'équipe vétérans est en entente avec la Chapelle-Saint-Aubin depuis maintenant trois ans. Les habitués du dimanche matin continuent à prendre plaisir.

Les équipes jeunes, en entente avec celles des clubs de Cures et Ténie Saint-Symphorien, poursuivent leur apprentissage du football.

Quant à l'école de foot, elle permet à une soixantaine d'enfants, de 5 à 10 ans, de prendre plaisir le mercredi après-midi et le samedi matin. Pour les plus grands, les U15 et les U17 évoluent à un bon niveau côtoyant beaucoup d'équipes dont les clubs sont des habitués des niveaux supérieurs en seniors, ce qui laisse augurer d'un avenir prometteur pour nos clubs. Les U13 ont pour objectif de se rapprocher de ce niveau. L'investissement important des éducateurs bénévoles de toutes ces équipes jeunes est à féliciter.

Enfin, n'hésitez pas à venir au stade Lucien Beauger pour encourager ces différentes équipes.

En 2020, au programme des animations proposées par l'US Conlie Domfront :

A noter

Loto, le 11 janvier à Sillé-le-Guillaume et le 15 mai à Conlie

Le 24 janvier, à Conlie, concours de Trut

Tournoi sénior semi-nocturne, le 6 juin 2020, au stade Lucien Beauger de Conlie

Contacts : président : Christophe Péan, 07.77.99.17.60 / responsable seniors : Mathieu Guillaudeau, 06.10 19.69.98

APE Conlie

Depuis sa création en 2011, à travers diverses actions et moments d'échanges, l'association des parents d'élèves (APE) de Conlie, contribue à apporter convivialité et soutien dans les activités et sorties scolaires.

Le 18 octobre s'est tenue l'assemblée générale de l'association. Son bureau a été réélu et quelque peu renouvelé : Vital Jarry (président), Florence Lacoste (vice-présidente), Valérie Thomas et Manuel-la Lefeuvre (trésoriers), Charlotte Sainte-Colombe, Morgane Jouy, Delphine Billy (secrétaires).

Tous les parents d'élèves sont membres de droit, sans cotisation à régler pour y adhérer. Chacun y a sa place et peut proposer des idées et projets.

Tout récemment la vente des sapins de Noël a permis de partager un moment convivial en cette période de fêtes de fin d'année et permettra de dégager quelques bénéfices pour la coopérative scolaire de l'école.

Les projets se poursuivent pour l'année 2020 avec des temps forts comme : la vente de Galette des rois (mi-janvier), Carna'bal (samedi 7 mars, à la salle des fêtes), la Fête de l'école (samedi 27 juin), le tournoi de pétanque.

Nous remercions les familles qui participent à nos actions et offrent de leur temps. Nous remercions également les commerçants conlinois qui répondent favorablement à nos sollicitations pour un partenariat lors des ventes ou bien en offrant des lots pour notre tournoi de pétanque.

LA VIE SOCIALE



L'ADMR de Conlie

Propose des services pour tous, toute la vie, et partout !

L'ADMR est à votre service depuis plus de 70 ans en Sarthe. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

Services et soins aux seniors

Apporter un soutien dans les actes et activités de la vie du quotidien pour des personnes âgées
Mise en place d'une Téléassistance (Filien ADMR)

Entretien de la maison

Réaliser l'entretien du logement et du linge

Accompagnement du Handicap

Accompagner des personnes adultes et enfants en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne

Enfance et parentalité

Apporter un soutien dans le quotidien des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables

Garde d'enfant

L'ADMR recrute des aides à domicile, employés de ménage et auxiliaires de vie sociale. Ces métiers nécessitent un bon relationnel auprès d'un public fragilisé, des capacités d'autonomie, d'écoute et d'adaptation. Venez rejoindre nos équipes, envoyez votre candidature à : recrutement@fed72.admr.org. Nos valeurs associatives permettent la mise en place d'action de convivialité gratuite à destination de toutes personnes âgées des communes sarthoises.

Nos bénévoles participent à l'organisation de ces actions. Si vous souhaitez agir pour le lien social, contactez-nous : info.fed72@admr.org

L'ADMR est un acteur du développement local : créateur d'emplois de proximité et de lien social.

La Maison des services ADMR "Agglomération Mancelle",

5^{bis} boulevard Paul Chantrel - 72000 Le Mans

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9H00 -13H00 / 14H00 - 17H00

Fermeture le mercredi

Site internet www.admr72.com

L'ADMR présent sur : Bernay-en-Champagne, Conlie, Cures, Degré, Domfront-en-Champagne, La Chapelle-Saint-Fray, La Quinte, Lavardin, Mézières-sous-Lavardin, Neuvillalais, Neuvy-en-Champagne, Ruillé-en-Champagne, Saint-Symphorien, Sainte-Sabine-sur-Longève, Tennie.



SSIAD – ESA

Directeur : **M. Marc SORLIN**

Infirmière-Coordinatrice : **Mme Chrystelle MORNET**

Cadre Administratif : **Mme Valérie JARRY**



SSIAD - Service de Soins Infirmiers à Domicile : 02.43.20.59.06

Ce service intervient auprès de personnes âgées, handicapées ou atteintes d'une pathologie spécifique pour des :

- soins infirmiers et d'hygiène générale.
- aides nécessaires à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Des aides-soignantes diplômées assurent ces soins d'hygiène ou tous soins relevant de leur compétence.



ESA - Equipe Spécialisée Alzheimer : 02.43.27.30.47

Autorisé en 2012, ce service propose des soins de réhabilitation et d'accompagnement dispensés à domicile, auprès de personnes atteintes de troubles cognitifs.

Une ergothérapeute réalise un bilan initial et établit un projet de soins individualisé. Une ASG (Assistante de Soins en Gériatrie) réalise des activités en fonction de la personne, de son environnement et de ses habitudes de vie (activités physiques, culturelles, corporelles, manuelles, cognitives...). Elles travaillent en collaboration avec l'infirmière coordinatrice du SSIAD et les partenaires du maintien à domicile.

Le **SSIAD** de Conlie intervient sur le secteur de Conlie, Loué, et les communes de La Milesse, Aigné, Trangé, Chaufour-Notre-Dame et Fay. L'**ESA** intervient également sur les territoires des SSIAD de Sillé-le-Guillaume et de Fresnay-sur-Sarthe.

Adresse : 6 Allée Marie-Louise Souty - 72240 Conlie

Fax : 02.43.20.50.51

Email : ssiad.conlie@ahs-sarthe.asso.fr

Horaires : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Le SSIAD et l'ESA dépendent de l'AHSS (Association de l'Hygiène Sociale de la Sarthe).

LA VIE SOCIALE

Le Centre social Marie-Louise Souty se veut avant tout être la maison des habitants de la 4CPS et un lieu ressource pour les associations du territoire. Agréé et financé par la CAF, ainsi que par la 4CPS, le Centre social regroupe des bénévoles de tout le territoire, et c'est bien là sa raison d'être.



De multiples partenaires tel que la MSA, les services de l'Etat et du département ou encore la Mission locale contribuent à garder des services publics de proximité dans les murs du Centre social.

Vous trouverez un service pour les enfants et les préados les mercredis et les vacances. L'équipe de professionnels propose des animations pour les enfants de 3 à 14 ans. Les loisirs en famille sont organisés avec les animatrices et les habitants pour proposer des sorties de proximité, ou un peu plus loin. La plupart des sorties sont ouvertes à tous les habitants, et c'est une occasion de découvrir le reste des actions du Centre social.

Dans les années futures, le Centre social devra aller vers les associations du territoire et les collectivités et enrichir les pratiques des uns et des autres. Il s'agit d'allier nos savoir-faire pour mieux se connaître et accompagner les initiatives des habitants.

AcseS est un acteur socio-économique important de l'association du Centre social. L'objectif premier est d'accompagner ses salariés dans leurs projets professionnels. Et ceci grâce aux collectivités et entreprises du territoires qui font intervenir AcseS pour l'entretien des espaces verts et de leurs bâtiments. Maintenant AcseS doit aussi être une ressource pour les entreprises locales et permettre avec Pôle Emploi, la DIRECCTE et le département de former les futurs salariés des entreprises locales, ou des futurs chefs d'entreprises.

Retrouvez notre agenda sur Facebook @CSMLSouty

ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
le vendredi
de 9h à 12h et 13h30 à 16h

01 allée Marie-Louise Souty - 72240 Conlie
02 43 52 11 50
csonlie72@wanadoo.fr

MISSION LOCALE SARTHE NORD : permanence de Conlie

La Mission Locale Sarthe Nord accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leur insertion sociale et professionnelle.

La Mission Locale est présente chaque semaine à Conlie, au Centre Social Rural. Une conseillère en insertion professionnelle vous accueille sur rendez-vous chaque mercredi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. (Prise de RDV par téléphone au 02 43 97 87 65)



La Mission Locale vous propose la Garantie Jeunes : il s'agit d'un programme de 12 mois pour vous aider à accéder à l'autonomie et à l'emploi, moyennant une allocation mensuelle pour faire vos démarches et subvenir à vos besoins immédiats.

Si vous êtes intéressé(e) par la Garantie Jeunes : n'hésitez pas à nous contacter via notre site internet : <https://www.mlsarthenord.fr/> ou notre page Facebook Mission Locale Sarthe Nord.

Portage de repas à domicile

Au 1^{er} janvier 2020, le service de portage à domicile, jusqu'à présent géré par l'association Familles rurales de la Champagne conlinoise, sera repris par la Fédération départementale de Familles rurales.



Celle-ci fera appel au même fournisseur, Prestalim's, et gèrera les tâches administratives inhérentes au service. Pour la cinquantaine d'utilisateurs du service sur le territoire de la 4CPS, ce changement de gestionnaire entraînera quelques évolutions de la prestation à partir de début janvier (tarifs, jours et heures de passage...). La fédération ne proposera plus d'accueil à Conlie.



Comme auparavant, le service sera assuré sur les 24 communes de la Communauté de communes et ce, 7 jours /7, par des livraisons effectuées quatre fois par semaine.

Des menus équilibrés et diversifiés avec possibilité d'avoir des menus de régime (sans sel, sans sucre, sans graisse...) et des repas à texture modifiée pour les personnes ayant des problèmes de dentition.

Ce service peut être utilisé avec beaucoup de souplesse :

- de façon permanente : pour un à sept jours par semaine au choix de l'utilisateur.
- de façon temporaire : quelques jours lors d'une convalescence ou pendant la saison hivernale.

Contact : Familles rurales Sarthe - 34 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans
(Benoît Desgranges - Tél 02 43 39 75 03)

**Voter pour votre délégué MSA,
c'est utile !**



Du 20 au 31 janvier 2020, plus de 2,5 millions de ressortissants du régime agricole sont appelés à élire pour 5 ans plus de 15 000 délégués MSA. Découvrez ou redécouvrez le rôle du délégué et l'importance de voter !

Salarié de l'agriculture, exploitant, employeur de main-d'œuvre, actif ou retraité, le délégué est le premier relais entre les adhérents et la MSA. Il est l'incarnation de son modèle mutualiste, fondé sur les principes de solidarité, de responsabilité et de démocratie sociale.

Qui peut voter ?

Si vous appartenez à l'un des 3 collèges électoraux (exploitants, salariés de l'agriculture ou employeurs de main-d'œuvre), que vous avez au moins 16 ans et que vous habitez en France métropolitaine, vous pouvez voter pour votre délégué MSA. Il faut également être à jour du paiement de vos cotisations sociales et jouir de vos droits civiques.

Comment voter ?

Du 20 au 31 janvier 2020, vous pourrez voter :

- par internet, en vous rendant sur le site jevoteenligne.fr/msa2020, avec l'identifiant de vote et le code confidentiel transmis par courrier mi-janvier,
- ou par courrier en retournant, sans l'affranchir, votre bulletin de vote reçu mi-janvier dans l'enveloppe retour T.

En ligne ou par courrier, votre vote est anonyme et secret !

Pour tout savoir sur les élections des délégués MSA, rendez-vous sur le site electionmsa2020.fr.

Retrouvez l'actualité de votre MSA sur : mayenne-orne-sarthe.msa.fr

La vie INTERCOMMUNAUTAIRE

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est l'élément essentiel du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il pose les fondements du projet de la communauté de communes en matière de planification urbaine. Véritable pivot du document d'urbanisme intercommunal, le P.A.D.D. assure la liaison entre le diagnostic, qui a mis en exergue les points forts et les points faibles de la communauté de communes et les documents réglementaires (plans de zonage, orientations particulières d'aménagement, règlement) qui apportent des réponses précises et techniques à ces atouts et faiblesses.

Ainsi, il définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble du territoire de la communauté de communes en articulant et en assurant un arbitrage entre les différentes politiques sectorielles de l'action intercommunale et communale : l'habitat, le développement économique, les équipements, les déplacements, l'environnement et le patrimoine, à un horizon de 10 à 15 ans.

Le P.A.D.D. a été débattu au sein du conseil communautaire du 8 avril 2019. Celui-ci se décline en 4 axes :

Axe 1 : Mettre en place une stratégie de développement différenciée du territoire.

Axe 2 : Mettre en place une politique économique ambitieuse s'appuyant sur les atouts du territoire

Axe 3 : Renforcer la vocation touristique du territoire

Axe 4 : Préserver l'environnement et le paysage

Ces 4 axes se déclinent en 23 actions à mener au cours des 10-15 prochaines années.

Le P.A.D.D. sera consultable en Mairie à partir du mois de septembre, mais il est d'ores et déjà consultable sur le site internet <https://plui.4cps.fr/>

L'approbation du PLUi devrait intervenir au cours de l'année 2020.

Les CyberRelais allient proximité et technologies du numérique

Depuis le mois de septembre, cinq communes de la 4CPS (Crissé, Mont-Saint-Jean, Pezé-le-Robert, Saint-Rémy-de-Sillé et Rouessé-Vassé) accueillent, en moyenne une fois par mois, des sessions thématiques d'initiation et de perfectionnement aux technologies du numérique. Celles-ci sont proposées par l'équipe des CyberCentres de la Communauté de communes, qui fournit le matériel en se déplaçant toujours avec cinq ordinateurs portables. Pour en bénéficier, il suffit d'adhérer aux CyberCentres de la 4CPS pour la somme de 15 € par an.

"Dans une logique d'efficacité, nous avons concentré cette prestation sur cinq communes, où la fréquentation était déjà satisfaisante l'année précédente, explique Eric Poisson, vice-président de la Communauté de communes en charge de la compétence Technologies de l'information et de la communication. Sur chacun des cinq sites, nous organisons 8 séances de 1h30 entre septembre et mai." Les thèmes abordés correspondent aux demandes qui ont été exprimées par les usagers dans un questionnaire distribué avant l'été dernier : maîtrise de l'outil informatique, découverte d'internet, sites administratifs, prévention et gestion d'un espace personnel, informations pour naviguer sur le site des impôts, photos numériques, atelier créatif avec le logiciel Libre Office, etc.

Dès les premières séances, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre les participants les plus fidèles. "Ce service de Cyber-relais touche principalement des retraités de tous âges, ainsi que quelques actifs, précise Eric Poisson, remerciant les communes d'accueil qui mettent leurs locaux à disposition pour ces séances. A présent, nous réfléchissons à la possibilité de développer de nouveaux ateliers décentralisés sur le secteur de Conlie dès 2020."

Pour vous aider à vous initier ou à vous perfectionner aux multiples usages d'Internet et des technologies associées, plusieurs ateliers sont proposés tout au long de l'année, sur inscription. Pour plus d'informations, contactez les animateurs :

CyberCentre de Conlie : 4 rue de Gaucher, 72240 Conlie.
02 43 52 06 11 - cybercentres@4cps.org - www.cybercentres.4cps.org



La vie INTERCOMMUNAUTAIRE

Création et reprise d'entreprises : au côté d'Initiative Sarthe, la 4CPS soutient les jeunes entreprises

Mercredi 13 novembre, au Pôle intercommunal, à Conlie, trois jeunes artisans et commerçants se sont officiellement vu attribuer, par Initiative Sarthe, un prêt d'honneur facilitant le démarrage de leur activité. La Communauté de communes apporte son soutien à cette démarche en attribuant une subvention annuelle à Initiative Sarthe.

"Ces prêts d'honneur sont très utiles aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Ils leur donnent l'élan nécessaire à la concrétisation de leurs projets. Ils sont notamment un levier qui crédibilise leur dossier et favorise l'obtention de prêts bancaires, explique Alain Horpin, vice-président de la Communauté de communes en charge de la compétence Développement économique. En ce sens, le soutien que la Communauté de communes accorde à Initiative Sarthe est un investissement dont nous mesurons immédiatement les retombées positives sur l'économie locale, car il participe au développement de l'activité et à la création d'emplois sur le territoire. C'est pourquoi nous encourageons les mairies à renvoyer vers la Communauté de communes, titulaire de la compétence économique, les porteurs de projets qui s'adressent à elles, ou dont elles ont connaissance".



Joël Méténier, président de la Communauté de communes, souligne le dynamisme d'Initiative Sarthe, *"qui n'hésite pas à venir sur le terrain pour rencontrer les porteurs de projets et à organiser, dans nos communes, les comités où sont examinées les candidatures pour l'octroi des prêts"* Il met aussi en avant le travail des parrains et marraines d'Initiative Sarthe qui, bénévolement, accompagnent les créateurs et repreneurs d'entreprises, apportant leur expérience et leurs conseils avisés.

Trois entreprises commerciales et artisanales locales nouvellement installées ou reprises étaient à l'honneur.

Madly Rose, boutique de prêt-à-porter féminin et accessoires de mode implantée à Sillé-le-Guillaume. Créé par Rosemary Fiat, ce commerce propose des produits originaux et stylés, de marques indépendantes, pour une identité singulière et forte. La commerçante a aussi mis en ligne un site de e-commerce pour vendre ses produits sur internet et, grâce au prêt, a pu améliorer ses aménagements. Rosemary Fiat a tenu à remercier son parrain, Franck Livet, dirigeant de l'entreprise AS Discount à Maresché, *"car être chef d'entreprise ça ne s'improvise pas !"*. *"Les parrains, comme les clubs d'entreprises, permettent de briser la solitude de l'entrepreneur"*, a ainsi affirmé Franck Livet. Rosemary Fiat a obtenu un prêt, à taux zéro, de 10 000 €.

La petite Conlinoise, boulangerie reprise à Conlie (Grande rue) par Antoine Dilys et Justine Iseli. Ces jeunes commerçants passionnés, qui ont bénéficié du savoir-faire de leur prédécesseur, diversifient les produits, en privilégiant la qualité et les circuits de proximité, et en adaptant leurs pains et leurs pâtisseries aux saisons et aux événements. *"Le prêt nous permet de disposer d'une trésorerie suffisante pour répondre à toute défaillance matérielle. Ainsi, nous sommes plus sereins"*. Antoine Dilys et Justine Iseli ont obtenu un prêt, à taux zéro, de 10 000 €.



Imprimerie Laser, imprimerie créée par Emmanuel Tessé à Sillé-le-Guillaume. Disposant de plus de 10 ans d'expérience dans les métiers de l'imprimerie, Emmanuel Tessé réalise les travaux graphiques, de la création à la commercialisation en passant par l'impression numérique ou traditionnelle. *"J'ai reçu un très bon accueil des élus et je travaille déjà pour plusieurs collectivités du territoire"*, a déclaré Emmanuel Tessé, insistant sur le rôle prépondérant joué par Initiative Sarthe dans la concrétisation de son projet. *"L'association m'a beaucoup aidé, notamment pour réaliser le montage financier du dossier. Elle m'a apporté un regard extérieur indispensable"*. Emmanuel Tessé a obtenu un prêt à taux zéro, de 8 000 €.

Renseignements :

- Thomas Legay, chargé de mission Initiative Sarthe (06 38 41 37 81 - t.legay@initiative-sarthe.fr)
- Gilles Fortier, responsable des pôles développement économique, numérique, et aménagement du territoire de la 4CPS (02 43 52 06 14 - gilles.fortier@4cps.fr)

Infos pratiques

Gendarmerie nationale Groupement de la Sarthe Compagnie du Mans

Devant la recrudescence des vols au préjudice des personnes âgées au niveau du département de la Sarthe, il y a lieu de sensibiliser la population et tout particulièrement les personnes les plus vulnérables, face aux délinquants qui les ciblent en agissant par ruse. Aussi,

Attention !

**Recrudescence des vols par ruse
au préjudice de personnes vulnérables,
ne laissez aucun individu
rentrer chez vous
sans vérifier son identité.
En cas de doute, composez le 17"**

Écouter de la musique ou avoir une conversation en kit mains libres peut réduire votre concentration visuelle. Évitez d'écouter la musique à un volume trop élevé pour percevoir les bruits environnants et restez particulièrement vigilant au moment de traverser.

Écouteurs / casque = danger !



UN GILET POUR LEUR SÉCURITÉ

Depuis sa prise de compétence le 1^{er} septembre 2017, la Région des Pays de la Loire est responsable de l'organisation du transport quotidien de près de 150 000 élèves vers leur établissement. Ainsi, la Région a fait de la sécurité dans les transports scolaires un axe prioritaire de la conduite de cette nouvelle compétence et s'engage au travers de mesures concrètes, dont le port obligatoire du gilet fluorescent dans les cars scolaires.

POURQUOI PORTER UN GILET PENDANT LES TRAJETS SCOLAIRES ?

Le port du gilet fluorescent sauve des vies. La couleur verte fluorescente signale les élèves en plein jour. La nuit, ce rôle est assuré par les bandes rétro réfléchissantes du gilet.

- > Vis-à-vis des automobilistes, le gilet renforce la visibilité des élèves lorsqu'ils rejoignent leur point d'arrêt ou leur domicile.
- > Vis-à-vis des conducteurs et des conductrices de cars, il permet de repérer les élèves à leur point d'arrêt.

QUI DOIT LE PORTER ?

Tous les élèves utilisant les transports scolaires Aléop, quel que soit leur âge, de l'école maternelle au lycée.

QUAND LE PORTER ?

Le gilet est obligatoire pendant toute la durée du trajet scolaire :

- > sur le trajet piéton entre le domicile et le point d'arrêt, à la montée et à la descente du car
- > à la montée et à la descente du car à proximité de l'établissement scolaire
- > pendant le trajet du car (et notamment si le car doit être évacué en cas d'accident ou d'incident)

Il doit être porté toute l'année, matin, midi et soir, même par temps clair. Une majorité d'accidents a lieu en plein jour et bien que les conditions de visibilité soient bonnes.

QUELLES SANCTIONS EN CAS DE NON-PORT DU GILET ?

Même sans gilet, l'élève sera toujours admis dans le car. Néanmoins, afin de faire appliquer le règlement régional de transport, les parents seront automatiquement contactés par le service des transports scolaires Aléop. Une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire voire même définitive des transports scolaires pourra être appliquée en cas de refus répétitif ou délibéré de porter le gilet.

J'AI PERDU MON GILET OU IL EST DEVENU TROP PETIT. QUE FAIRE ?

Un nouveau gilet sera fourni automatiquement par la Région à chaque changement de cycle (CP, 6^{ème}, 2^{ème}), ainsi que sur simple demande sur aleop.paysdelaloire.fr en cas de perte ou de changement de taille.



**Garçons et filles de
nationalité
française, dès
16 ans, faites-vous
recenser en
mairie**



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mercredi et vendredi

de 9h à 12h et 14h à 17h

Mardi

14h à 18h

Jeudi

de 9h à 12h

Samedi

(le 1^{er} de chaque mois)

de 9h à 12h

Les prochaines élections municipales auront lieu les **15 et 22 mars 2020**.

Pour participer à ces élections, il faut **être inscrit** sur les listes électorales **avant le 7 février 2020** (possibilité de s'inscrire en ligne sur le service-public.fr)



Pour les examens scolaires ou les prochaines vacances, besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport ? **N'hésitez pas à anticiper.**

Après avoir fait votre pré-demande sur service-public.fr, merci de contacter le secrétariat de la mairie pour obtenir un rendez-vous et la liste des documents à ramener (la présence des enfants est obligatoire).

Conciliateur de justice : sur rendez-vous

Le conciliateur de justice, Jean-Luc Fleury, tient permanence en mairie tous les 1^{ers} mercredis matins du mois, sur rendez-vous. Ces derniers sont à prendre auprès du secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture.

Le jour du rendez-vous, il est conseillé aux personnes de se munir de tous les documents utiles concernant l'affaire qu'elles veulent voir traiter par le conciliateur.

Vous souhaitez réserver une salle municipale ?
Il vous faut désormais le faire auprès de :
Christine Beucher (06.72.88 36 27)

Dépôts d'ordures sauvages facturés

La commune est régulièrement confrontée à des dépôts d'ordures sauvages et de déversements de déchets de toutes natures. L'enlèvement de ces dépôts sauvages et le nettoyage des lieux étant un coût pour la commune qu'il n'est pas juste de laisser à la charge de la collectivité, le conseil municipal a décidé à l'unanimité (le 6 novembre 2019) d'appliquer, à partir du 1^{er} janvier 2020, une facturation d'un **montant de 100 €** aux responsables de ces dépôts divers d'ordures ménagères, lorsque ces personnes sont identifiées.

Adresse Mail secretariat@saep-cl.com	Horaires du Lundi au Vendredi 8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Contact Téléphonique 02 43 27 74 61	Contact Courrier 24 route des Grands Bois 72550 LA QUINTE
Numéros d'urgence FUITES 06.07.82.24.75 ou 06.81.18.10.10	Site internet www.saep-cl.com

ATTENTION AU FROID !!!!

Avec la chute des températures, pensez à protéger votre compteur.

Ne mettez ni de paille, ni de laine de verre, ni de laine de roche, ni de carton

L'idéal reste la plaque de polystyrène coupée à la taille du citerneau.

PROPRIÉTÉ DU GÉNÉRATEUR D'ÉNERGIE - PRÉFÉRENCE DU CLIENT

Relevé de votre compteur d'eau

PROCHAINE PERIODE DE RELEVÉ

La prochaine période de relevé de compteur se déroulera du 1^{er} Avril 2020 au 30 Juin 2020

Veillez à ce que votre compteur soit accessible

PENSEZ À REGARDER DANS VOTRE CITERNEAU TOUTS LES MOIS AFIN DE CONTRÔLER S'IL N'Y A PAS DE FUITE ET AINSI D'ÉVITER TOUTE SURPRISE DE SURCONSOMMATION

Sacs poubelles :

Dates et horaires de distribution 2020

Mercredi 08/01 :	8h15/12h - 13h30/17h
Mardi 14/01 :	8h15/12h - 13h30/17h
Mercredi 15/01 :	8h15/12h - 13h30/17h
Samedi 18/01 :	8h15/12h

Distribution à la salle des associations (mairie)

Janvier

10 : VŒUX DU MAIRE, à la salle des fêtes
(organisés par la municipalité de Conlie)

18 : NUIT DE LA LECTURE, à la médiathèque
(organisée par la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry)

19 : LOTO, à la salle des fêtes
(organisé par le comité des fêtes)

24 : CONCOURS DE TRUT, à la salle des fêtes
(organisé par l'US Conlie-Domfront)



Février

9 : LOTO, à la salle des fêtes
(organisé par l'UNC-AFN)



Mars

7 au 23 : PRINTEMPS DES POÈTES, à la médiathèque
(organisée par la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry)

7 : CARNA'BAL, à la salle des fêtes
(organisé par l'association des parents d'élèves)

15 et 22 : ÉLECTIONS MUNICIPALES, à la mairie



Avril

1^{er} : OUVERTURE DU MUSÉE
de la 2^{ème} Guerre mondiale Roger Bellon

4 : LOTO, à la salle des fêtes
(organisé par le comité des fêtes)

Juin

6 : TOURNOI SENIORS SEMI NOCTURNE,
stade Lucien Beauger (organisé par l'US Conlie-Domfront)

9 : LOTO, à la salle des fêtes
(organisé par l'UNC-AFN)

20 : FÊTE DE LA MUSIQUE, place des Halles
(organisée par le comité des fêtes)

27 : FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE
(organisée par l'école publique de Conlie)

Mai

10 : BROCANTE, allée du plan d'eau
(organisée par le comité des fêtes)

15 : LOTO, à la salle des fêtes
(organisé par l'US Conlie-Domfront)

Juillet

**13 : FEU D'ARTIFICE, BAL GRATUIT
ET RETRAITE AUX FLAMBEAUX**, au plan d'eau
(organisés par le comité des fêtes)

